



Conduite de Productions Maraîchères

Formation continue

- > La formation vise l'obtention du CS Conduite de Productions Maraîchères (niveau 4 RNCP34740)
- > Préparation à une insertion rapide dans le monde professionnel en tant qu'ouvrier maraîcher

Métiers visés

Ouvrier maraîcher, chef de culture maraîchère, chef d'équipe en production maraîchère...

Contenu de la formation

- ✔ Assurer le pilotage technico-économique des productions maraîchères : choix de conduite technique des productions, organisation des activités de production
- ✔ Réaliser les interventions liées à la conduite des productions maraîchères : ajustement du planning d'activités, organisation du travail, réalisation des interventions...
- ✔ Option : Réaliser les opérations relatives à la transformation des productions maraîchères : organisation de l'atelier de transformation, mise en oeuvre du process de transformation

Moyens et modalités pédagogiques

✔ Moyens pédagogiques

- Salle de cours dédiée à la formation
- Supports écrits
- Equipement informatique
- Atelier et matériels de chantier
- Une exploitation horticole
- Une équipe pédagogique avec un formateur référent, formateurs, assistant de formation et accompagnatrice socio-professionnelle

✔ Modalités pédagogiques

- Possibilité d'individualisation des parcours
- Alternance théorie/pratique
- Intervenants professionnels
- Echanges de pratiques
- Retour d'expériences
- Mise en situation pratique
- Stages en entreprise

La réussite se cultive ici.

Dates :
Du 10/10/23 au
14/06/24

Durée :
1137 h dont 507 h en
centre et 630 h en
entreprise

Bilan intermédiaire :
à déterminer

Bilan final :
14/06/24

Financement :
La formation est
financée par la région
des Pays de la Loire
dans le cadre du
programme VISA
Métiers 2023-2024
(lot 21).
10 à 14 stagiaires
attendus.

Autres possibilités de
financement : CPF,
CPF de transition
professionnelle,
contrat de profession-
nalisation ou
d'apprentissage, AIF
(Aide individuelle à
la formation par Pôle
Emploi).



Réunion d'information

Accueil, présentation du CFPPA, de la formation et visite du site.

28/03/2023	30/05/2023
27/06/2023	
de 13h30 à 16h au CFPPA Le Fresne Angers ou sur RDV	

Inscription obligatoire auprès du CFPPA.

Modalités pratiques et inscription

S'inscrire auprès du centre : remplir un dossier de préinscription et participer à une demi-journée de validation de projet.

Liste des documents à joindre : pièce d'identité, CV, lettre de motivation, photocopie des diplômes ou titre acquis et certificats de travail.

Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre

Modalités d'évaluation

Le référentiel de la formation compte 3 unités capitalisables (UC), dont une en option, évaluées par des situations professionnelles d'évaluation. L'obtention du diplôme est soumise à la validation de toutes les UC : 3 épreuves (1 épreuve par UC).

Coordinatrice : Marielle MOUNIER - T. +33 (0)2 41 68 60 03
marielle.mounier@educagri.fr

Assistante formation : Aurélie YVINEC - T. +33 (0)2 41 68 60 03
aurelie.yvynec@educagri.fr



© agriculture.gouv.fr

Public concerné - Pré-requis

- Avoir une qualification ou une expérience professionnelle : être titulaire d'un Bac pro ou d'un BP en production agricole ou horticole ou justifier d'une expérience professionnelle de 12 mois minimum en maraîchage, horticulture ou agriculture
- Disposer des aptitudes physiques nécessaires à l'exercice du métier
- Avoir levé les éventuels freins à l'entrée en formation (logement, transport...)

Cas de dérogation : Possibilité de dérogation d'accès au diplôme à partir de 36 mois d'activité professionnelle tous domaines confondus.

Conditions d'accès

- Être demandeur d'emploi ou salarié en reconversion
- Avoir une première expérience professionnelle en maraîchage, horticulture ou agriculture
- Satisfaire aux tests de positionnement techniques et à l'entretien de motivation organisés par le centre

→ lefresne-angers-segre.fr